

Synthèse de la réunion de la Commission Environnement du 15 février 2018 à Surgères

Présents : BALLANGER Danielle, BERNARD Micheline, BODIN Michel, CAPDEVILLE Jean-Michel, CARCAULT Colette, CHARPENTIER Marc, DESCAMPS Anne-Sophie, DUBOIS Francis, GABET Raymond, GIRARD François, JOLLY Danièle, JOURDAIN Jean-Michel, THORON Bernard, PHILIPPOT Cécile

Excusés : BAS Sylvain, GARNAUD Carole, GORIOUX Jean, GRIMAULT Sylvain

La Commission accueille un nouveau membre, M. Raymond GABET, élu à Surgères, à qui Sylvain RANCIEN laisse sa place pour permettre un échange facilité avec le SIAH Gères-Devisé dont M. GABET est président.

Du fait d'une panne du serveur, les documents prévus n'ont pas pu être projetés. Des versions antérieures ont été photocopiées ou projetées. Celles communiquées avec ce document sont les versions « en vigueur ».

Ordre du jour	Informations et discussions																														
1) GEMAPI	<p>Point sur l'avancée du dossier dans les différents bassins : voir 2018-02-14 point d'étape GEMAPI avec décisions prises.pdf</p> <p>Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes comprenant notamment les nouvelles compétences GEMAPI et Eau Potable ont été publiés par arrêté préfectoral.</p> <p>Le devenir du SI d'Aigrefeuille est encore incertain : disparition ou maintien avec des compétences hors GEMAPI pour rendre des services aux communes membres ? Au SI d'en décider. S'il souhaite se saborder, il faudra réunir une assemblée générale pour en décider.</p> <p>Ragondins 2017 : encore un record !</p> <table border="1" data-bbox="416 853 1951 1029"> <thead> <tr> <th colspan="3" data-bbox="416 853 936 898">Brigade Aunis GD</th> <th data-bbox="936 853 1122 986" rowspan="2">Piégeage ragondins par bénévoles</th> <th data-bbox="1122 853 1292 986" rowspan="2">Total ragondins piégés</th> <th colspan="2" data-bbox="1292 853 1630 898">Chasseurs (tir)</th> <th data-bbox="1630 853 1783 986" rowspan="2">Total ragondins</th> <th data-bbox="1783 853 1951 986" rowspan="2">Total rats musqués</th> </tr> <tr> <th data-bbox="416 898 575 986">Ragondins</th> <th data-bbox="575 898 786 986">Rats musqués</th> <th data-bbox="786 898 936 986">Surmulots</th> <th data-bbox="1292 898 1462 986">Ragondins</th> <th data-bbox="1462 898 1630 986">Rats musqués</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="416 986 575 1029">2 378</td> <td data-bbox="575 986 786 1029">517</td> <td data-bbox="786 986 936 1029">71</td> <td data-bbox="936 986 1122 1029">755</td> <td data-bbox="1122 986 1292 1029">3 133</td> <td data-bbox="1292 986 1462 1029">595</td> <td data-bbox="1462 986 1630 1029">72</td> <td data-bbox="1630 986 1783 1029">3 728</td> <td data-bbox="1783 986 1951 1029">589</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour mémoire en 2016 la brigade d'Aunis GD avait piégé 2131 ragondins et 467 rats musqués.</p> <p>Il arrive que des personnes ayant constaté la présence de ragondins contactent directement le SYHNA ou la brigade d'Aunis GD pour obtenir un piégeage. Il est rappelé que, pour éviter de bousculer inutilement le calendrier établi (qui tient compte des besoins de tous), il est nécessaire que la demande passe d'abord par la mairie du lieu et la Communauté de Communes. Le besoin est alors discuté, vérifié sur place, et le site traité si nécessaire.</p>								Brigade Aunis GD			Piégeage ragondins par bénévoles	Total ragondins piégés	Chasseurs (tir)		Total ragondins	Total rats musqués	Ragondins	Rats musqués	Surmulots	Ragondins	Rats musqués	2 378	517	71	755	3 133	595	72	3 728	589
Brigade Aunis GD			Piégeage ragondins par bénévoles	Total ragondins piégés	Chasseurs (tir)		Total ragondins	Total rats musqués																							
Ragondins	Rats musqués	Surmulots			Ragondins	Rats musqués																									
2 378	517	71	755	3 133	595	72	3 728	589																							
2) Avancée de l'inventaire des zones humides	<p>Rappel du déroulement de l'inventaire Déroulement inventaire ZH.jpg</p> <p>Les deux bureaux d'études ont eu un léger retard par rapport aux prévisions ce mois-ci, du fait d'une tendinite pour Hydroconcept et d'un arrêt maladie pour DCI Environnement. Cependant, les délais seront tenus.</p>																														

Avancée des inventaires et calendrier prévisionnel :

Lot	Prio	Commune	Avancées et calendrier prévisionnel
Lot 1	1	SURGERES	Terrain réalisé Le Thou : livraison intermédiaire faite et mise à disposition en cours. GAL 3 et phase de levée de doute (si nécessaire) en mars. Aigrefeuille : livraison intermédiaire imminente, mise à disposition au public en mars (3 semaines), la suite en avril Surgères : terrain presque fini (restent 2 ou 3 sites inondés à faire)
		AIGREFEUILLE-D'AUNIS	
		LE THOU	
	2	CHAMBON	GAL 1 et 2 réalisés. Terrain fait pour Péré et Chambon, retardé par arrêt maladie pour Forges et Virson (prévu pour fin février-début mars) Livraison intermédiaire fin mars-début avril 2018. Mise à disposition du public en mai (3 semaines). GAL 3 et phase de levée de doute (si nécessaire) dans la foulée. Conseil municipal fin juin ou juillet
		FORGES	
		PERE	
		VIRSON	
	3	ANAI	GAL programmés fin février et début mars Données de terrain fin juillet 2018. Livraison finale en lien avec le délai d'exécution globale du marché
		PUYRAVAULT	
		MARSAIS	
		SAINT-PIERRE-D'AMILLY	
	Lot 2	1	BREUIL LA RÉORTE
CHERVETTES + ST LAURENT			
GENOUILLE			
SAINT-CREPIN			
2		ARDILLIERES	GAL 1 et 2 et réunion agriculteurs faites Terrain à venir, retardé par tendinite (février-mars 2018) Livraison intermédiaire avril 2018 Mise à disposition du public en mai (3 semaines) GAL 3 et phase de levée de doute (si nécessaire) dans la foulée. Conseil municipal en juin ou juillet
		BALLON	
		CIRE D'AUNIS	
		LANDRAIS	
3		ST-GERMAIN DE MARENCENNES	GAL Vandré fin février. St-Mard et Marencennes début avril 2018 Données de terrain fin juillet 2018. Livraison finale en lien avec le délai d'exécution globale du marché
		SAINT-MARD	
		VANDRE	

	<p>M. Jourdain rappelle que la question de la prise en charge financière des inventaires des 4 communes qui les avaient déjà faits n'est pas encore réglée à sa connaissance. Mme Bernard en parlera en réunion des vice-présidents.</p> <p><i>NB : Interrogé par Mme Bernard, M. Gorioux a répondu que les inventaires déjà réalisés ont été pris en considération dans le calcul des transferts de charge des communes concernées.</i></p>
<p>3) Dossier éolien</p>	<p>Résolution votée par le CC :</p> <p>Suite à la réunion spéciale sur le développement éolien en Aunis Sud du 19 octobre 2017 (où toutes les communes qui le souhaitent pouvait être représentées par un élu), la Commission environnement le Bureau et le Conseil ont également débattu de la question éolienne.</p> <p>Le Conseil a voté une résolution, qui a été adressée en décembre au Préfet assortie d'une demande de RV.</p> <p>Les recommandations de la commission ont été prises en compte. Seul l'aspect tourisme n'a pas été évoqué dans la résolution et sa lettre d'accompagnement.</p> <p>Comme aucune réponse ne nous est encore parvenue, nous avons récemment relancé les services de l'État.</p> <p>Résolution : résolution éolien.pdf</p> <p>Courrier au Préfet : lettre d'accompagnement résolution.pdf</p> <p>Propositions de Carole Garnaud à la suite de la dernière commission (voir son mémoire sur le fond) : créer un groupe de personnes exceptionnel menant une réflexion rapide sur le sujet et intervenant rapidement.</p> <p>La commission y est favorable sous réserve de ce qu'apportera le RV avec l'État.</p> <p>M. Jourdain signale qu'un groupe de travail a été créé au sein du conseil municipal de St-Georges du Bois pour suivre le projet éolien sur la commune. Si Benon fait de même, les deux groupes formeront une sorte de comité de suivi du projet.</p> <p>La répartition de l'IFER entre communes et Communauté est évoquée : certaines communautés sont plus généreuses qu'Aunis Sud avec leurs communes, comme la CDA de La Rochelle (qui devrait voter une répartition 50/50), Aunis Atlantique ou la CAN. Cela pourrait amener nos communes à demander une autre répartition...</p> <p>De son côté, un groupe de travail interministériel a travaillé sur la question de l'éolien, et émis des propositions pour faciliter son développement tout en protégeant le territoire. Une des propositions concerne la répartition des retombées fiscales, et celle choisie par Aunis Sud (70 CdC/30 Communes) correspond aux préconisations faites.</p> <p>Voir Les propositions du groupe de travail gouvernemental : DP_Groupe_Travail_eolien_ministères_2018.pdf</p>
<p>4) Budget 2018</p>	<p>Lien vers le projet de budget : Budget 2018 environnement suite commission 15-02-2018.pdf</p> <p>Jussie sur Ciré, Ardillières et Landrais : ces communes n'avaient jamais été traitées. L'étude demandée au SYHNA en 2017 montre une infestation sérieuse, comme on pouvait s'y attendre. 2 stratégies ont été proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier permet de traiter le réseau primaire des canaux sur 5 ans pour arriver à une situation stabilisée sur ce seul réseau (qui sera donc régulièrement réensemencé par le réseau secondaire). Coût : environ 46 000 € les deux premières années, puis baisse jusqu'à 22 500 € la 5e ;

	<p>- Le second va plus loin en s'attaquant également au réseau secondaire, ce qui nécessite 8 ans et un coût plus conséquent : de 84 000 € ~ la première année à 13 000 la 8^e. Les coûts ultérieurs seront plus faibles que dans le cas 1 car le réensemencement sera plus limité.</p> <p>Dans les deux cas, l'intervention des AS pour du curage de certains canaux est indispensable l'année précédent l'arrachage.</p> <p>Les subventions sont de 80 %. Une participation peut être demandée aux AS (10 %) tant que nous ne levons pas la taxe GEMAPI.</p> <p>Avis de la commission sur ces stratégies ? La commission est favorable au scénario 2, qui permet une lutte bien plus efficace, et devrait coûter moins cher à long terme. Ceci est à vérifier en faisant une simulation. Si c'est confirmé, il faudra proposer le scénario 2.</p> <p><i>PS : Simulation faite le 23/02/2018 : en prolongeant les années suivantes le coût de la dernière année de chaque scénario, le coût des 2 s'égalise au bout de 20 ans, pour une lutte bien plus étendue avec le 2. Ensuite le scénario 1 est plus cher alors qu'il ne traite que le réseau primaire.</i></p> <p><i>PPS : Un travail a depuis été mené avec la CARO et l'UNIMA à partir de l'étude. Un 3^e scénario est possible, conseillé pour 2018 pour ne pas dépendre d'éventuels curages de canaux des AS (curages préalables à l'arrachage manuel) : protéger les secteurs peu ou pas infestés, en traitant le réseau primaire et secondaire des zones limitrophes infestées. Dans le même temps, un rapprochement avec les AS est nécessaire pour échanger sur leur gestion et notre lutte, leurs projets de curage, et prévoir l'extension de la lutte (via le futur syndicat) en 2019. Le coût de ce travail entre dans le budget du scénario 1.</i></p> <p>PCAET</p> <p>Le budget prévoit à la fois l'accompagnement par un bureau d'étude pour coconstruire le PCAET avec la population du territoire, et des frais d'étude et/ou l'adhésion à des organismes tel ATMO. En effet, ATMO peut nous faire un diagnostic « Air » (que les étudiants n'ont pas eu le temps d'aborder l'an dernier) « simple » mais difficile à mettre à jour, ou, si l'on adhère à l'association, construire avec nous un outil évolutif. Sans compter les autres services proposés tels la mesure de la qualité de l'air intérieur des établissements accueillant des enfants par exemple (obligatoire depuis cette année).</p> <p>Les communes représentées à la présente réunion n'ont pas encore pris en compte cette nouvelle obligation. Il pourrait être intéressant soit de passer par ATMO (il faudra vérifier si l'adhésion de la Communauté permet aux communes de bénéficier du service), soit d'envisager un marché commun pour toutes les écoles, crèches, centre de loisirs tenus par des collectivités.</p>
<p>5) Questions diverses</p>	<p>1- Formation « rivière » : le CPIE Val de Gartempe propose une formation d'une journée gratuite pour les élus sur le thème « dynamique de cours d'eau et aménagement en rivière ». Partie en salle, partie sur sites. Seuls couts : leurs frais de déplacement et le plateau repas des participants. Proposition : l'organiser avec eux et inviter nos délégués aux syndicats de rivières, les membres de la commission et les maires.</p> <p>Commission OK</p> <p>2- Balades thermographiques : programme 2018 balades thermo.pdf</p> <p>A Aigrefeuille il n'y a eu personne en dehors du maire et d'Anne-Sophie Descamps. C'est probablement dû à une communication trop tardive. Cela dit, deux tentatives à Surgères par le passé ont donné le même résultat malgré une bonne communication. Il semble plus facile de mobiliser dans les villages que dans les villes. Les prochaines auront lieu à Saint-Mard et à Anais.</p>

3- Photovoltaïque

- Production entre du départ à début février 2018 du toit de l'école de musique à Aigrefeuille : 3 479 kWh (pour 3 438 estimés au 31/12/2017). Le CRER est satisfait.
Pour mémoire : 53,7 m². 9 440 kWh/an espérés. Épargne collectée : 4 125 € sur 22 500 € de coût de projet.
- Vandré : centrale en production
- La Combe (Surgères) : bail en cours de négociation avec le promoteur

4- CYCLAD

Lors d'une rencontre avec l'ADEME, CYCLAD a appris être un des rares territoires dont la production de déchets (tous confondus) a baissé (de 4 %) l'année dernière.

5 – Annonce : le 7 mars à Nuaille aura lieu la projection d'un film sur le 0 phyto et le 100 bio, suivie d'un débat.

6 - Prochaine réunion

Micheline Bernard propose justement qu'elle traite des retours des communes sur le passage au 0 pesticide (expériences, choix, problèmes rencontrés, besoins...). Commission OK.